Procédure pour se connecter à l'Espace Numérique de Travail, depuis un ordinateur

1. Dans la barre d'adresse de votre navigateur, **entrer** l'adresse suivante :

## https://raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr

Vous arrivez au portail public de l'ENT :

	â	🔒 raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr	Ċ	
Lycée des Métiers	Raymond-Cortat		A maclasseen Rég	ion
			Se connecter	ISSE <sup>en</sup> Rhône-Alpes
Actualités				
Ca bundi mardi 13 1 20 5	Ilendrier 1 2 3 7 8 9 10 4 15 10 16 17 21 22 23 24 25 20	RENTREE 2020-2021 il y a 2 semaines		
En poursuivant votre navigation sur	ce site, vous acceptez l'utilisation de c	ookies pour assurer Ja bon fonctionnement de nos <u>services.</u>		
En savoir plus				×

## 2. Cliquer sur le bouton SE CONNECTER.

Vous êtes dirigé sur une page d'identification ; cliquer alors sur ELEVE OU PARENT

## et cocher DE L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

maclasseen Auvergne-Rhône-Alpes	
Vous voulez vous connecter à FENT en tant que :	

3. Indiquer alors l'identifiant ainsi que le mot de passe qui vous ont été distribués :

â	fres.ent.auvergnerhonealpes.fr	Ċ	<u> </u>
	maclasseen Auvergne-Rhône-Alpes		
	Bienvenue sur votre Environnement Numérique de Travail           i       Vous souhaitez vous connecter à l'ENT en tant que :         Elève ou parent de l'académie de Clermont- Ferrand       Changer         Entrez votre identifiant et votre mot de passe.		
•	Mot de passe (*)		
	Valider Pour des raisons de sécurité, déconnectez-vous avant de quitter l' <u>ENT</u> et fermez votre navigateur web.		
	Mot de passe oublié En tant qu'utilisateur de l'ENT et conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, si vous dépendez d'un établissement, adressez-vous au c'hef d'Atablissement, dans tous les autres cas, contactez l'administrateur du site inter établissement.		

4. La page qui s'ouvre vous permet de valider la CHARTE D'UTILISATION DE L'ENT :

• en cliquant sur la croix d'abord,

		$\mathbf{N}$			
		😤 💼 🔒 raymond-cortat-aurillac.et, auvergnerhonealpes.fr 🔿	仓	Ø	+
× menu		Lycée des Métiers Raymond-Cortat	Mes accès 🔻	•	?
	ሮ	Bienvenue sur l'Espace Numérique de Travail			
Accueil					
🞽 Messagerie 🕈		1 Chartes d'utilisation 2 Changement de mot de passe 3 Contact et préférences			
💼 Cahier de textes					
Classeur pédagogique		Charte d'utilisation de l'ENT			
🛇 Carnet de liaison					
🏟 Administration		Charte d'utilisation de KENT			
+ Établissement		Gápáralitán			
+ Ressources numériques		Generalites			
+ Services personnels		Article 1 - Préambule			
+ Scolarité		Le Ministère en charge de l'éducation nationale et de la jeunesse a inscrit le numérique pour l'éducation comme l'une des priorités de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République.	la loi d'orientation e	t de	
+ Publication		Le Ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation a inscrit le numérique pour l'éducation comme l'une des priorités de sen pri	ojet stratégique.		
+ e-services		Dans ce cadre, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires (les Académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble, d	Lyon, la DRAAF,	les	
		Départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie et de la Hau disposition des collèges et des lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes un environnement numérique de travail (ENT) dénommé « ma class	ute Savoie) mettent e en Auvergne-Rhé	à la òne-	
		Alpes ».			
		Cet ENT, plate-forme numérique distante et sécurisée, permet aux utilisateurs d'accéder 24h sur 24 et 7 jours sur 7 (sauf en cas de f éventuelle ou d'une opération de maintenance nécessaire au bon fonctionnement des portails), à partir d'un accès Internet, à des res numériques qui favorisent les apprentissages par l'usage des outils numériques au profit de pratiques pédagogiques et éducatives o les travaux collaboratifs des acteurs de la communauté éducative.	orce majeure de pa ssources et des serv diversifiées et qui fa	inne ices cilite	
En poursuivant votre navigation sur	r ce site	e, vous acceptez l'utilisation de cookies pour assurer le bon fonctionnement de nos services.			
En savoir plus					×

- en cochant la case J'AI LU ET J'ACCEPTE LES CONDITIONS CI-DESSUS,
- puis en cliquant sur le bouton VALIDER

<ul> <li>KetNU</li> <li>Lycée des Métiers Raymond-Cortat</li> <li>Lycée des Métiers Raymond-Cortat</li> <li>Canier</li> <li>Accueil</li> <li>Messagerie *</li> <li>Cahier de toxtes</li> <li>Cahier de toxtes</li> <li>Carnet de liaison</li> <li>Carnet de liaison</li> <li>Carnet de liaison</li> <li>Administration</li> <li>Administration</li> <li>Sesvices personnels</li> <li>Scolarité</li> <li>Publication</li> <li>Publication</li> <li>Tabies de torste de liaison</li> <li>Carnet de l</li></ul>		🟦 🛱 🔒 raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr Č
<ul> <li>Card de litiscino de les f</li> <li>Acada 3</li> <li>Carde de litiscio de textes</li> <li>Carace de liaison</li> <li>Carace de liaison s'applica de charde de reliaited e a chaque modification pour une durée d'une année scolaise (fer september]73212 de l'ance N au 31 acto de l'ance N+1), par l'ulilication</li> <li>Carace de scolase de seque se se lorsque la personne n'est plus ulilisateur tel que defini dans l'artice]321</li> <li>Carace de scolase de liaison s'applica de charde d'ulilisation pour a net active d'ulilisation de la presente charde d'ulilisation de la represente charde d'ulilisation de le represente de liaison de liaise de case charden, la suppresente nature d'ulilisation de la represente de liaison de la presente de liaison de la presente de liaison de la represente de liaison de la presente de liaison de la persone de liaison de la persone de liaison de la persone de liaison</li></ul>	× menu	Lycée des Métiers Raymond-Cortat Mes accès 🔻 🍨 🍘
<ul> <li>Accuel</li> <li>Accuel</li> <li>Messagerie</li> <li>Chier de textes</li> <li>Canceés à l'ENT est conditionné par l'acceptation de la présente charte d'utilisation par les utilisateurs. Cette adhésion s'ellette par un = double clie n'diacceptation en ligne lors de la première connexion à l'ENT.</li> <li>Sagissant des élèves mineurs, l'adhésion à la charte et l'approbation de ses règies ne peuvent être acquises que par l'effet de la signature de cette charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte et d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte et d'utilisation pourra etre annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Adhéion à la charte et d'utilisation pourra etre annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires etre d'utilisation et et et at enore et et</li></ul>	ల	Charte d'utilisation de l'ENT
<ul> <li>fabilissement</li> <li>fabilissement</li> <li>Ressources numériques</li> <li>Services personnels</li> <li>Scolarité</li> <li>Publication</li> <li>Publication</li> <li>e-services</li> </ul> Article 18 - Sanctions Le non-respect des règles définies dans la présente charte d'utilisation pour an etraîner pour l'utilisateur des sanctions disciplinaires et/ou des poursuites judiciaires, et le cas échéant, la suppression immédiate du droit d'utilisation de l'ENT. Article 19 - Evolution La Région se réserve le droit d'apporter à la présente charte d'utilisation toute modification qu'elle jugera nécessaire et utile. Date et signature de l'utilisateur, et le cas échéant de son représentant légal	<ul> <li>Accueil</li> <li>Messagerie</li> <li>Cahier de textes</li> <li>Classeur pédagogique</li> <li>Carnet de liaison</li> <li>Administration</li> </ul>	L'accès à l'ENT est conditionné par l'acceptation de la présente charte d'utilisation par les utilisateurs. Cette adhésion s'effectue par un « double clic » d'acceptation en ligne lors de la première connexion à l'ENT. S'agissant des élèves mineurs, l'adhésion à la charte et l'approbation de ses règles ne peuvent être acquises que par l'effet de la signature de cette charte par la ou les personnes majeures bénéficiant sur lui de l'autorité légale pour le représenter. La charte approuvée par le responsable légal pour les mineurs est donc conservée par le lycée en format papier. La version papier de la charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la Région le cas échéant. L'adhésion à la charte d'utilisation devra être réitérée à chaque modification de celle-ci.
<ul> <li>Scolarité</li> <li>Publication</li> <li>Article 18 - Sanctions</li> <li>Le non-respect des règles définies dans la présente charte d'utilisation pourra entraîner pour l'utilisateur des sanctions disciplinaires et/ou des poursuites judiciaires, et le cas échéant, la suppression immédiate du droit d'utilisation de l'ENT.</li> <li>Article 19 - Evolution</li> <li>La Région se réserve le droit d'apporter à la présente charte d'utilisation toute modification qu'elle jugera nécessaire et utile.</li> <li>Date et signature de l'utilisateur, et le cas échéant de son représentant légal</li> </ul>	+ Établissement     Ressources numériques     Services personnels	Article 17 - Durée La présente charte d'utilisation s'applique lors de son acceptation pour une durée d'une année scolaire (1er septembre[[73212] de l'année N au 31 août de l'année N+1), par l'utilisateur. Elle est à renouveler chaque année et cesse lorsque la personne n'est plus utilisateur tel que défini dans l'article 3.
<ul> <li>Fublication</li> <li>Le non-respect des règles définies dans la présente charte d'utilisation pourra entraîner pour l'utilisateur des sanctions disciplinaires et/où des poursuites judiciaires, et le cas échéant, la suppression immédiate du droit d'utilisation de l'ENT.</li> <li>Article 19 - Evolution</li> <li>La Région se réserve le droit d'apporter à la présente charte d'utilisation toute modification qu'elle jugera nécessaire et utile.</li> <li>Date et signature de l'utilisateur, et le cas échéant de son représentant légal</li> </ul>	+ Scolarité	Article 18 - Sanctions
Date et signature de l'utilisateur, et le cas échéant de son représentant légal	+ Publication + e-services	Le non-respect des règles définies dans la présente charte d'utilisation pourra entraîner pour l'utilisateur des sanctions disciplinaires et/ou des poursuites judiciaires, et le cas échéant, la suppression immédiate du droit d'utilisation de l'ENT. Article 19 - Evolution La Région se réserve le droit d'apporter à la présente charte d'utilisation toute modification qu'elle jugera nécessaire et utile.
		Date et signature de l'utilisateur, et le cas échéant de son représentant légal

5. La procédure vous demandera de **personnaliser** votre mot de passe ; vous devez absolument noter et conserver le nouveau mot de passe que vous avez choisi :

Après avoir personnalisé votre mot de passe, vous accèderez à votre **espace privé** dans l'ENT. Vous pourrez renseigner votre numéro de portable et, après avoir enregistré vos informations, vous pourrez naviguer dans votre ENT, à partir du menu, situé à gauche de l'écran, notamment pour **consulter** PRONOTE (dans l'onglet SCOLARITÉ voir tutoriel spécial pour accéder à PRONOTE depuis l'ENT).

